



Crtificat de nationalité française

Par **DJamal**, le **26/05/2009** à **18:18**

Bonjour, rnma mère et titulaire de nationalité françaisernelle était né à ORAN en Algérie et à immigré en France 1959 à BastiarnET DEPUIS elle a eu sa nationalité française rn rnça fais maintenant 7 ans qu'elle a demandé une copie d acte de naissance rnintégral , rnet on lui a refusé rn rnnon lui a demandé de renouvelé sa nationalité!!!!!!rnj veux dire une nouvelle CNF délivré recemmentrnma mère à une délivré à bastion j crois en 1962, qui a été refusé !!!!rn rn rnqu est ce qu elle doit faire pour retrouver ces droit, rn sachant qu elle est inscrite comme française résidant à l'étranger (maroc) rnqu elle vote.....qu elle a sa carte consulaire.....rnet on refuse à nante /montpellier j n sais pas ou exactementrnnde lui délivré un pièce d identité française et un passeport françaisrn.....rn.....rnQUE FAIRE POUR MA MERE RETROUVE TT CES DROITrnY A T IL UN AVOCAT EXPERT DANS LE MATIERE EN FRANCE / AU MAROCrn rnS IL Y EN A UN AU MAROC ça serait formidable rn rnmerci pour vos conseilsrn cordialement votre